



RAPPORT SUR LE DIALOGUE NATIONAL SUR LE **CANNABIS**



Remerciements

La Thunderbird Partnership Foundation (TPF) aimerait remercier toutes les personnes, les familles et les communautés qui ont consacré de nombreuses heures à participer aux groupes de discussion régionaux. Les opinions, les conseils, les connaissances et les recommandations qui ont été généreusement fournis au cours des discussions sont inestimables. Ils permettent de créer des outils en matière de santé publique et de formuler des recommandations axées sur les forces et les besoins actuels des communautés autochtones dans l'ensemble du Canada.

Thunderbird Partnership Foundation. © 2018. Rapport sur le dialogue régional sur le cannabis : Québec, Bothwell (Ontario).



www.thunderbirdpf.org

Sans frais: 1-866-763-4714

info@thunderbirdpf.org

* Thunderbird Partnership Foundation est le nom commercial de l'organisation alors que National Native Addictions Partnership Foundation est la dénomination sociale pour les questions financières et juridiques relatives à l'exploitation de l'organisation. Les deux noms sont enregistrés.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	2
Séances régionales de dialogue	4
Énoncé de mission	4
Objectifs du projet	5
Engager la conversation	5
Sujets traités et participants	5
Sondage sur le cannabis à l'intention des Autochtones	7
Cadre du continuum du mieux-être mental des Premières Nations (FNMWC)	8
Résultats des groupes de discussion	10
La culture comme fondement	10
Développement communautaire, propriété collective et renforcement des capacité	11
Système de soins de qualité et prestation adéquate de services	12
Collaboration avec les partenaires	13
Financement flexible amélioré	14
Résultats du sondage	15
Résultats du sondage auprès des jeunes	15
Résultats du sondage auprès des adultes	16
Conclusion	19
Références	20
Âge minimum de consommation au Canada	21
Annexe 2 – Outils de dialogue sur le cannabis	21
Annexe 3 – Résultats du sondage effectué auprès des communautés autochtones : Graphiques et tableaux	22

INTRODUCTION

Le projet de dialogue sur le cannabis est une réponse à la légalisation nationale du cannabis à usage récréatif au Canada. Le 17 octobre 2018, le gouvernement canadien a légalisé la consommation de cannabis pour les adultes âgés de 18 ans et plus pour les raisons suivantes :

- protéger les jeunes contre les effets nocifs de la consommation précoce de cannabis;
- créer un système de production sécuritaire et responsable;
- concevoir un système de distribution qui soit le moins nuisible possible pour tous;
- réduire le fardeau pour le système de justice pénale;
- approfondir les connaissances scientifiques, particulièrement en ce qui concerne l'usage médical.

Les provinces, les territoires et les communautés autochtones ont le pouvoir d'augmenter l'âge minimal de consommation, mais pas de le réduire ¹.

La légalisation du cannabis aura une incidence sur les pratiques en matière de santé et de bien-être au sein des communautés autochtones. Pour atténuer les répercussions, il est important de fonder les changements sur les forces des communautés ainsi que sur les façons de savoir, de faire, d'être et de voir. Il faut traiter des enjeux de façon collaborative afin de favoriser le dialogue, de partager l'information et d'informer, tout en gardant à l'esprit le contexte historique et actuel des communautés des Premières Nations ainsi que les déterminants sociaux de la santé.

Avant la légalisation du cannabis, selon le système de gestion de l'information sur les toxicomanies (SGIT), les adultes admis pour des traitements liés à la consommation de cannabis représentent 64 %, et la proportion de femmes et d'hommes est presque égale. Chez les jeunes des Premières Nations (12 à 17 ans) qui sont admis pour des traitements, le cannabis est la principale substance consommée. En effet, 92 % de ces jeunes ont indiqué consommer régulièrement du cannabis (Thunderbird Partner-

ship Foundation, 2017, p. 24). Selon le Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations (sans date), 12,4 % des adultes autochtones consomment quotidiennement ou presque quotidiennement du cannabis. La proportion d'hommes était beaucoup plus élevée que celle des femmes : 16,9 % comparativement à 7,8 %.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les effets du cannabis sur le corps, consultez le document suivant : Legalized Cannabis: The pros and cons for Indigenous communities. Le présent document résume l'incidence potentielle de la légalisation sur les communautés autochtones et donne un aperçu des répercussions sur le corps. (Thunderbird Partnership Foundation, 2018)

Il était important d'entamer un dialogue sur les risques potentiels et les avantages associés à la consommation de cannabis afin de réduire les risques en matière de santé mentale, de toxicomanie et de grossesse ainsi que chez les jeunes. Dans les communautés des Premières Nations, l'accès aux ressources de santé publique est limité, voire inexistant, en ce qui concerne le cannabis. De plus, l'accès aux ressources et aux services qui sont axés sur les traumatismes est fragmenté en raison des ruptures dans le continuum de soins. La TPF a lancé des séances de discussion régionales sur le cannabis avec des Premières Nations de l'ensemble du Canada afin de combler cette lacune et soutenir les stratégies axées sur les forces afin d'établir des politiques et des programmes communautaires reposant sur les croyances et les valeurs de la communauté.

Des preuves, extraites des données agrégées à l'échelle nationale en 2017-2018, démontrent que le bien-être des adultes qui sont dans des centres de traitement du Programme national de lutte contre l'abus de l'alcool et des drogues chez les Autochtones (PNLAADA) et qui ont subi des interventions liées à des traitements axés sur la culture a augmenté, grâce à une amélioration des sentiments d'espoir, d'appartenance, de sens et de but au fil du temps. Les preuves (Thunderbird Partnership Foundation, 2018, , p. 27) démontrent aussi que le fait de rétablir un lien avec sa culture et d'appuyer les talents des personnes, des familles et de la communauté peut améliorer le bien-être.

¹ Voir le tableau 1 à l'annexe A pour une liste de l'âge minimal de consommation par région.



Séances régionales de dialogue

Les séances régionales de dialogue avaient pour but de fournir de l'information factuelle sur la légalisation du cannabis, de connaître la véritable opinion des Premières Nations canadiennes et de refléter leur diversité afin d'établir des politiques et des programmes axés sur les forces en vue de stratégies visant à assurer le bien-être des communautés.

Le dialogue régional sur le cannabis est un projet financé par le Secrétariat sur la légalisation et la réglementation du cannabis de Santé Canada. Les séances de dialogue coordonnées à l'échelle nationale ont été lancées à la suite des demandes des Premières Nations de l'ensemble du pays afin de soutenir les personnes, les familles et les communautés dans leur préparation à la légalisation du cannabis au Canada. La Thunderbird Partnership Foundation a été choisie pour diriger le processus de dialogue, en utilisant ses deux principaux cadres de travail, soit Honorer nos forces : Cadre renouvelé du programme de lutte contre les toxicomanies chez les Premières nations du Canada et le Cadre du continuum du mieux être mental des Premières Nations. (Assemblée des Premières Nations et autres, 2011; Santé Canada, 2015a)

Ces deux cadres représentent une stratégie culturelle exhaustive axée sur les solutions, les besoins et les forces partagés par les Premières Nations du Canada pour maximiser le bien-être. Ils présentent un continuum de soins en appui à l'amélioration des interventions communautaires, régionales et nationales relative-

ment aux enjeux en matière de toxicomanie, reconnaissant que la collaboration entre les partenaires est nécessaire pour tenir compte des déterminants sociaux de la santé. Le continuum de soins permet d'orienter la conception, la prestation et la coordination des services à tous les niveaux du programme.

Le rôle de la TPF dans le projet de dialogue régional sur le cannabis est de soutenir l'approfondissement des connaissances communautaires et les discussions sur le cannabis, en fournissant des données factuelles aux peuples et aux communautés des Premières Nations du Canada afin qu'ils puissent réduire les effets nocifs liés à la consommation de cannabis, particulièrement chez les populations vulnérables. Le projet a été conçu de sorte à mobiliser 10 régions dans l'ensemble du pays pour organiser des groupes de discussion qui représenteraient tout l'éventail des déterminants sociaux de la santé, notamment des membres des communautés, des Aînés, des jeunes, des travailleurs du domaine de la santé et du bien-être, des dirigeants, des policiers, des éducateurs et des travailleurs du domaine de la protection de l'enfance.

Des rapports régionaux ont été préparés pour chacun des groupes de discussion en mettant l'accent sur les forces et les façons de soutenir la capacité des communautés des Premières Nations à maximiser le bien-être. Tous ces rapports régionaux, ainsi que leurs résultats et recommandations, seront rassemblés en un rapport national, qui fera entendre la voix des communautés et énoncera leurs priorités afin d'orienter les stratégies en matière de santé publique et d'éducation pour les Premières Nations.

Énoncé de mission

Notre mission était de **faciliter le dialogue et d'explorer les perspectives visant à réduire les effets nocifs** de la légalisation du cannabis dans les communautés autochtones au Canada.

Objectifs du projet

En collaboration avec les régions et les participants régionaux, la Thunderbird Partnership Foundation a rassemblé des renseignements sur les forces et les recommandations des communautés et les a résumés afin d'orienter la création d'outils en matière de santé publique et d'éducation qui sont pertinents sur le plan culturel.

Thunderbird Partnership Foundation a atteint les objectifs du projet par l'intermédiaire des mesures suivantes :

1. présenter et utiliser les données probantes selon la perspective de la communauté des Premières Nations au moyen de webinaires et d'exposés;
2. cerner les priorités communautaires liées au cannabis et en discuter;
3. créer et partager des outils de santé publique et d'éducation sur le cannabis.

ENGAGER LA CONVERSATION

Avant la tenue des séances de discussion, la Thunderbird Partnership Foundation a organisé des webinaires informatifs sur le cannabis afin de bien comprendre le sujet, ainsi que pour générer des questions et des réflexions en vue des séances. En plus des webinaires, plusieurs outils relatifs au cannabis ont été fournis, notamment les outils favorisant le dialogue sur le cannabis et le mémoire sur le cannabis. (Thunderbird Partnership Foundation, sans date)

Tout au long des séances de dialogue, les quatre principes du dialogue suivants ont été respectés :

1. affirmer et générer l'harmonie;
2. respecter l'autonomie des autres;
3. promouvoir une coexistence coopérative;
4. favoriser l'honnêteté dans les relations.

Sujets traités et participants

Dix séances de dialogue régionales ont eu lieu dans l'ensemble du Canada entre mai et novembre 2018. On a ciblé et invité 30 participants issus de différents secteurs des déterminants sociaux de la santé des Premières Nations, notamment des dirigeants, des travailleurs du domaine de la protection de l'enfance, de la justice, du milieu scolaire, des éducateurs, des jeunes et des représentants des centres de traitement du PNLAADA et du Programme national de lutte contre l'abus de solvants chez les jeunes (PNLASJ). En plus des groupes de discussion, la Thunderbird Partnership Foundation a également répondu à des demandes pour des séances éducatives supplémentaires de la part de communautés des Premières Nations, ainsi que d'organisations politiques régionales et nationales des Premières Nations. Elle a répondu à ces demandes en offrant des présentations en personne ou des webinaires, auxquels au moins 500 personnes supplémentaires ont participé.

Dans chaque région, de deux à quatre groupes de discussion ont été formés lors de chaque séance de dialogue. La plupart des séances étaient d'une durée de deux jours et composées de quatre groupes de discussion. Les séances de dialogue régionales d'un jour comprenaient deux ou trois groupes de discussion, selon la disponibilité des participants.

Tableau 1 : Participants par région

Région	Nombre de participants
Atlantique Nord	12 (anglophones)
Atlantique Sud	22 (anglophones)
Québec	35 (anglophones), 23 (francophones)
Ontario	15 (anglophones)
Manitoba	8 (anglophones)
Saskatchewan	24 (anglophones)
Alberta	22 (anglophones)
Colombie-Britannique	31 (anglophones)
Yukon	15 (anglophones)
Territoires du Nord-Ouest	25 (anglophones)
Nombre total de participants	232



Les sujets et les questions suivants pour les groupes de discussion ont été préparés et présentés à chaque séance de dialogue.

1. Engager des communications communautaires efficaces sur le cannabis

1. Quelles sont vos pratiques culturelles pour le dialogue (p. ex. cercles de discussion)?
2. Quels protocoles culturels devraient être respectés dans le cadre du dialogue (p. ex. prière, consommation de médicaments à des fins de purification, feu sacré, eau, nourriture, déroulement du cercle, instruments qui appuient le partage de la plume d'aigle, bâton d'orateur, etc.)?
3. De quel type de mesures de soutien avez-vous besoin dans votre communauté pour appliquer les pratiques et les protocoles culturels? Tenez compte des forces et des difficultés de votre communauté, comme inviter des Aînés à animer un cercle, réserver un espace pour organiser un cercle, et offrir des connaissances ou une formation aux travailleurs.
4. Qui doit participer au dialogue (p. ex. membres de la communauté, spécialistes, policiers, etc.)?
5. Comment peut-on mobiliser les jeunes, les femmes enceintes, les toxicomanes et les personnes ayant des problèmes de santé mentale?

2. Définir et cerner les besoins communautaires pour traiter des impacts de la légalisation du cannabis sur la communauté

1. Quels sont les besoins communautaires actuels concernant la légalisation du cannabis?
2. Que fait présentement votre communauté pour se préparer à la légalisation du cannabis?
3. Quelles sont les meilleures façons de réduire les difficultés ou les préjudices potentiels de la légalisation du cannabis dans votre communauté?
4. Quels outils éducatifs traitant du cannabis seraient les plus efficaces dans votre communauté (notamment en ce qui concerne les jeunes, les femmes enceintes, les toxicomanes et les personnes ayant des problèmes de santé mentale)?

3. Santé mentale, bien-être et cannabis

1. Comment pouvons-nous améliorer le dialogue avec les personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale?
2. Le cannabis joue-t-il un rôle dans le maintien ou la destruction de la santé mentale? Pourquoi ou pourquoi pas?
3. Comment les communautés peuvent-elles réduire la stigmatisation liée à la santé qui touche les populations vulnérables?
4. Quels outils sont nécessaires pour améliorer le bien-être mental?

4. Les jeunes et les répercussions de la légalisation du cannabis

1. Comment les jeunes peuvent-ils mieux dialoguer ensemble?
1. Que savez-vous des risques potentiels associés à la consommation de cannabis chez les jeunes?
1. Pourquoi pensez-vous que certains jeunes consomment ou ne consomment pas de cannabis?
1. Comment votre communauté peut-elle mieux dialoguer avec les jeunes?

Sondage sur le cannabis à l'intention des Autochtones

Le sondage sur le cannabis à l'intention des Autochtones a été préparé (en anglais et en français) pour obtenir des opinions sur le cannabis dans chaque région. Il a été structuré conformément aux principes de propriété, de contrôle, d'accès et de possession (PCAP®) relatifs à la collecte de données. Ce sondage a permis de mieux comprendre les forces et les possibilités au sein des communautés afin de les préparer en vue de la légalisation du cannabis, grâce à la perspective des jeunes (18 à 25 ans) et des adultes (26 ans et plus) autochtones. Le sondage a été mené en ligne et sur papier, de façon confidentielle, et prenait environ de 5 à 10 minutes à remplir. Dans le cadre du projet de dialogue régional sur le cannabis, qui a eu lieu de mai à novembre 2018, 229 adultes et 27 jeunes ont répondu à un sondage. L'information recueillie a permis d'établir des statistiques sur les besoins des Autochtones. De plus, des ressources et des outils sur le cannabis seront créés grâce aux commentaires formulés.

Selon les renseignements recueillis au moyen du sondage sur

Selon les renseignements recueillis au moyen du sondage sur le cannabis à l'intention des Autochtones et des contributions des participations des groupes de discussion, il est évident qu'il est nécessaire d'élaborer des ressources et des outils relatifs au cannabis qui tiennent compte des façons d'apprendre et de faire des Autochtones. Le développement de ces outils selon une approche axée sur la santé publique est essentiel au soutien des communautés et de leurs membres. Une approche axée sur la santé publique met l'accent sur les forces inhérentes des personnes, des familles et des communautés, ainsi que sur le droit de prendre des décisions éclairées en matière de santé et de bien-être. Ces ressources et ces outils doivent améliorer l'accès des Premières Nations aux renseignements liés à la consommation du cannabis. Avec cette approche, la Thunderbird Partnership Foundation vise à favoriser l'élaboration de politiques plus inclusives, qui réduiront les dommages potentiels et maximiseront les éventuels avantages liés à la consommation du cannabis, et ce, conformément aux désirs de chaque communauté.

Cadre du continuum du mieux-être mental des Premières Nations (FNMWC)

La Thunderbird Partnership Foundation a dirigé ce projet en s'appuyant sur le FNMWC comme guide. Le cadre a été établi en collaboration avec l'Assemblée des Premières Nations, la Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits, la National Native Addictions Partnership Foundation et d'autres intervenants communautaires en matière de santé mentale afin de soutenir les personnes à toutes les étapes de la vie, notamment celles qui ont des besoins multiples et complexes. Le modèle, qui est axé sur la culture et les déterminants sociaux de la santé des Autochtones, intègre également les notions du cadre de bien-être des Autochtones. Ce dernier fait référence à l'interconnexion du bien-être spirituel, émotionnel, mental et physique, comme le démontrent les sentiments d'espoir, d'appartenance, de sens et de but dans le quotidien.

Le FNMWC consiste en une stratégie culturelle en appui à l'amélioration des interventions communautaires, régionales et nationales relativement aux enjeux en matière de toxicomanie, reconnaissant que la collaboration entre les partenaires est nécessaire pour tenir compte du spectre élargi des déterminants sociaux de la santé. Il a pour but d'orienter la conception, la prestation et la coordination des services aux Premières Nations et d'améliorer la coordination entre les divers systèmes.

Les commentaires et les recommandations fournis par les participants des groupes de discussion ont été classés selon les cinq principaux thèmes du FNMWC (Santé Canada, 2015a), lequel appuie l'établissement de politiques et de programmes axés sur les forces et culturellement adéquats afin de faciliter le changement qu'instaurera la légalisation du cannabis dans les communautés. Accent mis sur la culture

1. Développement communautaire, propriété collective et renforcement des capacités communes
2. Système de soins de qualité et prestation adéquate de services
3. Collaboration avec les partenaires
4. Financement flexible amélioré

Une des nombreuses façons dont le FNMWC peut être utilisé pour soutenir le bien-être des personnes, des familles et des communautés est le dialogue. En tirant profit de ce changement de vision lors d'un dialogue, toutes les voix peuvent se faire entendre. Les dirigeants de la communauté sont donc plus enclins à tenir compte des répercussions des décisions relatives au cannabis sur toutes les étapes de la vie d'une personne ainsi que sur plusieurs secteurs de la communauté (comme l'éducation, le logement, les programmes et la planification).

Dans le cadre d'un projet intitulé « Let's Talk Cannabis », la TPF s'est associée au Canadian Institute for Substance Use Research et à l'Université de Victoria pour soutenir la capacité des Premières Nations à engager un dialogue sur le cannabis. L'objectif était de faire participer les communautés au dialogue sur le cannabis et la politique afférente afin de favoriser la compréhension en vue de créer une base solide pour améliorer le bien-être mental.

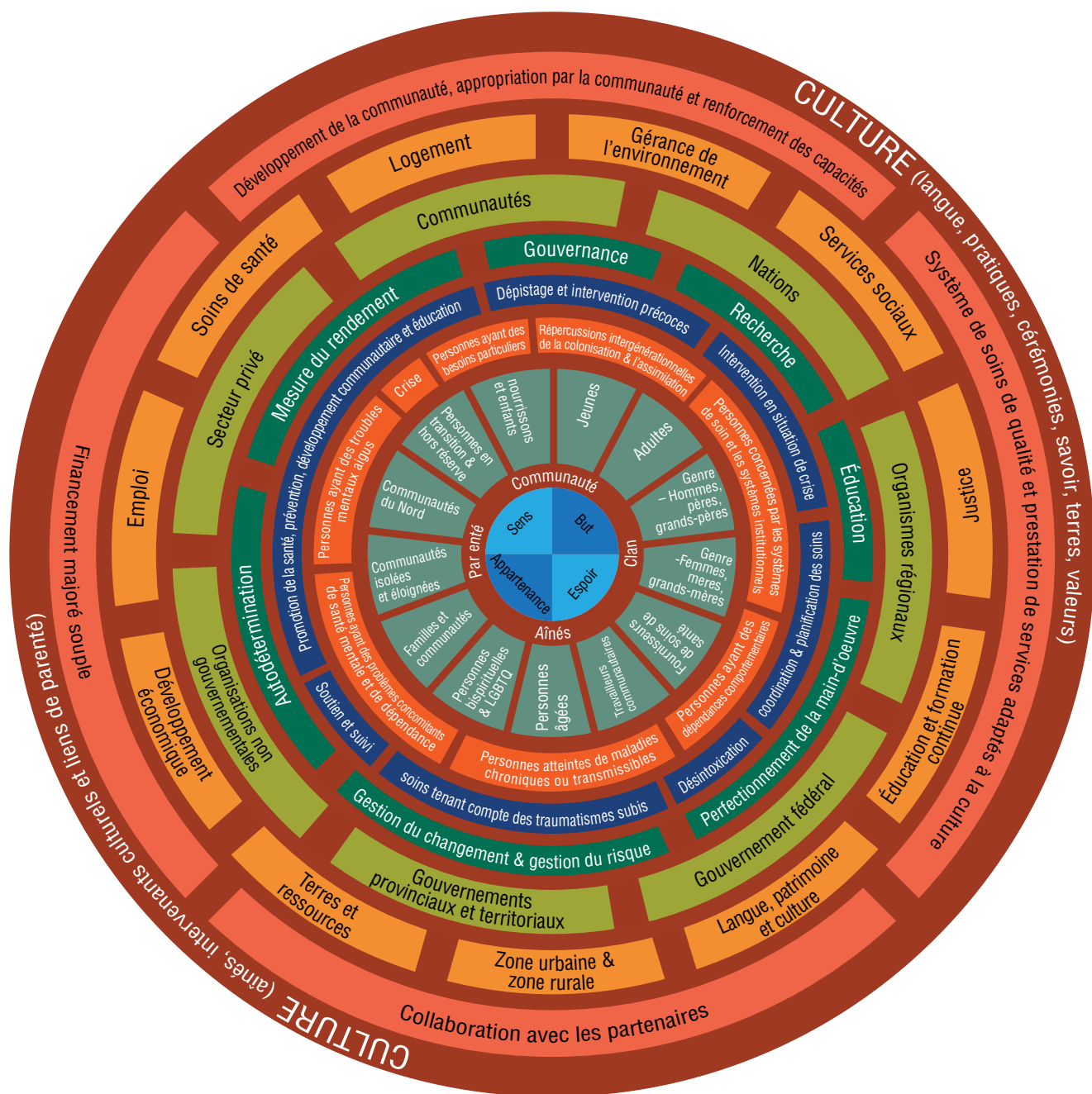
Pour son projet « Let's Talk Cannabis », la TPF a modifié cinq outils pour faciliter le dialogue avec les communautés et préparé sept leçons à l'intention des jeunes qui portent sur le cannabis et le dialogue. Tous ces outils ont été fournis aux participants des groupes de discussion régionaux sur le cannabis.

Outils de dialogue communautaire

- 10 outils communs du dialogue
- Niveaux d'engagement dans le dialogue
- Guide pour favoriser le dialogue communautaire
- Écoute active
- Empathie

Leçons axées sur les jeunes

- Dialogue et cannabis
- Bien-être spirituel et cannabis
- Bien-être physique et cannabis
- Entretien des relations et cannabis
- Bien-être émotionnel et cannabis
- Bien-être mental et cannabis
- Miser sur nos forces et cannabis



RÉSULTATS DES GROUPES DE DISCUSSION

Le présent rapport récapitule les commentaires des participants sur les répercussions de la légalisation du cannabis sur les communautés des Premières Nations. Les commentaires formulés dans les groupes de discussion ont été consignés, puis soigneusement résumés par les chercheurs de la TPF afin de refléter fidèlement la voix des participants. Comme mentionné précédemment, les commentaires et les recommandations fournis par les participants ont été classés selon les cinq principaux thèmes du FNMWC, lequel appuie l'établissement de politiques et de programmes axés sur les forces afin de faciliter le changement qu'instaurera la légalisation du cannabis dans les communautés.

Au cours du processus de traitement des données, les participants ont formulé plusieurs recommandations importantes qui portent sur les cinq principaux thèmes du FNMWC. On a notamment souligné que les communautés autochtones doivent

être consultées avant l'établissement de la législation relative au cannabis, ce qui est particulièrement crucial puisque le gouvernement fédéral prévoit établir une législation sur les produits de cannabis comestibles en 2019. Il est donc essentiel d'inclure les communautés autochtones ainsi que les autres intervenants et organisations dans la discussion afin de maximiser les avantages et d'atténuer les répercussions de la légalisation du cannabis sur les communautés autochtones. Les participants ont aussi indiqué qu'il serait primordial d'organiser des activités pédagogiques en personne portant sur le cannabis. Ce besoin a été réitéré par bon nombre de participants, qui ont expliqué que plusieurs communautés avaient un accès limité, voire aucun, à des ressources éducatives sur le cannabis.

Les commentaires et les recommandations obtenus auprès des groupes de discussion sont présentés selon les cinq principaux thèmes du FNMWC.

La culture comme fondement

Le FNMWC souligne que la culture est le fondement du bien-être général. Le cadre indique ce qui suit :

« Lorsque la culture est considérée comme étant la base, tous les services de santé à l'intention des Premières Nations peuvent être offerts d'une façon sécuritaire et pertinente sur le plan culturel. Ce changement conceptuel entraînera l'établissement de politiques, de stratégies et de cadres qui sont adaptés à la réalité communautaire locale, qui reconnaissent l'importance de l'identité et de la propriété collective et qui promeuvent le développement communautaire. »

[traduction] (Santé Canada, 2015a, p. 33)

Lors des discussions dans les groupes, de nombreux participants ont mentionné que la culture doit être un élément fondamental des activités et des services communautaires relatifs au cannabis, comme les ateliers pédagogiques et les programmes de traitement. Les participants ont aussi souligné l'importance de s'assurer que les Aînés, les locuteurs de la langue ou les gardiens du savoir sont présents pour soutenir le dialogue sur le cannabis au sein de la communauté. De plus, alors que bien des participants ont mis de l'avant l'importance de la culture, ils ont aussi reconnu que ce ne sont pas tous les membres d'une communauté qui s'adonnent aux pratiques traditionnelles. L'importance de promouvoir des milieux inclusifs et respectueux en ce qui concerne les croyances et les valeurs des membres de la communauté a aussi été mentionnée par les participants.

Recommandations

1. Veiller à ce que la culture soit le fondement des activités et des services communautaires relatifs au cannabis, comme des ateliers d'information et des programmes de traitement.
2. S'assurer que les Aînés, les locuteurs de la langue ou les gardiens du savoir sont présents pour soutenir le dialogue sur les répercussions de la légalisation du cannabis.
3. Promouvoir des milieux sécuritaires, inclusifs et respectueux pour tous les membres de la communauté, peu importe leurs croyances et leurs valeurs

Survey results also support the importance of using culture as a foundation as participants indicated that First Nations culture-based practices are important in supporting youth cannabis education.

Développement communautaire, propriété collective et renforcement des capacités

Le FNMWC précise que le développement communautaire, la propriété collective et le renforcement des capacités comme suit:

« Des initiatives communautaires durables et efficaces qui portent sur le renforcement des capacités et qui mettent l'accent sur les forces inhérentes aux communautés des Premières Nations. La propriété collective permet de s'assurer que le continuum des programmes et des services de santé mentale s'adressant aux Premières Nations est pertinent, efficace, flexible ainsi qu'axé sur les besoins et les priorités des communautés. »

[traduction] (Santé Canada, 2015a, p. 38)

L'importance d'établir des politiques communautaires sur le cannabis a souvent été mentionnée par les participants des groupes de consultation. Parmi les suggestions rela-

tives aux politiques communautaires, il y avait l'identification des membres de la communauté qui peuvent fumer ou non, des politiques d'utilisation des terres axées sur les boutiques de vente de cannabis ainsi que l'établissement d'exigences quant à l'âge minimal pour consommer du cannabis dans les communautés. Bon nombre de participants ont aussi indiqué le besoin d'établir des politiques communautaires en matière de ressources humaines, particulièrement en ce qui concerne les lignes directrices en milieu de travail quant à la consommation de cannabis.

L'importance d'inclure tous les membres d'une communauté dans les discussions et le processus décisionnel sur le cannabis a été largement soulignée. Les participants ont proposé de promouvoir la participation de tous les membres d'une communauté par des invitations personnalisées et des visites à domicile. On a également recommandé d'offrir des méthodes de communication anonymes, comme des boîtes de suggestions, lesquelles pourraient favoriser la participation. Aussi, on a proposé de créer des espaces physiques sécuritaires et de prolonger les heures afin de faciliter l'accès en communauté.

Recommandations

1. Établir et appuyer des politiques et des initiatives communautaires afin de réduire les impacts de la légalisation du cannabis sur le bien-être communautaire (p. ex. élaborer des politiques sur les lieux autorisés de consommation et tout changement à l'âge minimal de consommation).
2. Établir des politiques communautaires sur les ressources humaines, particulièrement en ce qui concerne la consommation de cannabis et les milieux de travail.
3. Inclure tous les membres de la communauté dans le dialogue sur le cannabis et le processus décisionnel afférent.
4. Favoriser la participation au dialogue et aux activités communautaires en remettant des invitations personnelles lors de visites à domicile.
5. Offrir des moyens anonymes de communication pour recueillir les commentaires de la communauté (p. ex. boîtes à suggestions, forums virtuels).
6. Favoriser l'accès à des espaces physiques sécuritaires en communauté, notamment des lieux de rassemblement existants, et prolonger les heures des programmes et des services.

Les résultats du sondage laissent également entendre que les mesures de soutien de la communauté sont importantes pour promouvoir la non-consommation. Par exemple, lorsqu'on a demandé aux participants ce qui incite un jeune à ne pas consommer de cannabis, ils ont indiqué certains facteurs, notamment les activités familiales et communautaires, les programmes et les initiatives de bien-être communautaire, les activités axées sur la Terre ainsi que les activités récréatives et sportives.

Système de soins de qualité et prestation adéquate de services

Le FNMWC décrit le système de soins de qualité et la prestation adéquate de services comme suit:

« Le bien-être mental repose sur l'accès à une gamme complète de ressources de soutien et de services pertinents sur le plan culturel. Il est essentiel que la gamme de services soit offerte dans un système de soins de qualité, et que les ressources de soutien et les services soient de grande qualité et pertinents sur le plan culturel. Les organisations des Premières Nations, les gouvernements provinciaux, territoriaux et fédéraux ainsi que les autres partenaires clés devront collaborer pour atteindre cette norme. »
[traduction] (Santé Canada, 2015b, p. 7)

L'importance de fournir de l'information sur le cannabis axée sur la culture aux personnes, aux familles et aux communautés (plus particulièrement les jeunes, les Aînés, les travailleurs de première ligne et les femmes enceintes) était au cœur de toutes les discussions des groupes. Les participants ont souligné l'importance d'avoir accès à du matériel pédagogique concret, comme des brochures, des dépliants et des comptes de médias sociaux. Ils ont aussi suggéré d'utiliser les médias sociaux pour mobiliser davantage les jeunes quant à la sensibilisation à la consommation de cannabis.

Les participants de tous les groupes de discussion ont mis en lumière l'importance d'offrir des séances de sensibilisation afin de réduire les stigmates associés au bien-être mental dans les communautés. On a aussi suggéré de faire des visites à domicile chez les personnes souffrant de problèmes de santé mentale afin d'améliorer l'accès aux soins et de promouvoir le rétablissement.

Recommandations

1. Présenter des ateliers adaptés à la culture sur la légalisation du cannabis et les répercussions sur la santé aux personnes, aux familles et aux communautés (plus particulièrement les jeunes, les Aînés, les travailleurs de première ligne et les femmes enceintes).
2. Préparer du matériel accessible de sensibilisation sur le cannabis (brochures, dépliants, médias sociaux, etc.).
3. Utiliser les médias sociaux pour mobiliser davantage les jeunes et publier de l'information exacte sur le cannabis.
4. Promouvoir la sensibilisation à la stigmatisation entourant le bien-être mental et les soins.
5. Offrir du soutien aux personnes souffrant de problèmes de santé mentale par l'intermédiaire de visites à domicile

Les répondants du sondage ont abondé dans le même sens et indiqué qu'ils aimeraient avoir accès à des ressources sur le cannabis sous la forme de discussions communautaires, de documents imprimés, de matériel électronique et de pratiques culturelles autochtones. Les jeunes répondants ont aussi précisé que les ressources devraient idéalement être accessibles dans les centres de santé, les centres communautaires et les écoles.

Collaboration avec les partenaires

Le FNMWC indique ce qui suit :

« L'amélioration du bien-être des Premières Nations nécessite une action stratégique qui va au-delà du mandat de la Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits. Elle implique les ministères fédéraux, les gouvernements provinciaux et territoriaux ainsi que les communautés et les organisations des Premières Nations. Elle comprend des ressources de soutien et des services intersectoriels (p. ex. santé, justice, emploi et services sociaux), ce qui exige que les organisations collaborent afin d'offrir un continuum exhaustif de services en matière de bien-être mental. »

[traduction] (Santé Canada, 2015a, p. 50)

Les participants des groupes de discussion ont parlé de l'importance d'entretenir des relations collaboratives entre les membres de la communauté, les éducateurs, les organismes d'application de la loi et les travailleurs de première ligne dans le domaine du bien-être afin de réduire les préjudices potentiels et d'accroître les avantages liés à la légalisation du cannabis. Les participants ont également souligné la nécessité de mobiliser des professionnels externes dans la sensibilisation, la formation et le développement de ressources sur le cannabis. Ils ont aussi suggéré de mobiliser des membres, des chefs de file, des éducateurs, des policiers, des travailleurs dans le domaine du bien-être et des jeunes des communautés dans le processus d'établissement de politiques et de programmes sur le cannabis. De plus, ils ont discuté des avantages possibles du réseautage avec d'autres communautés afin d'échanger des connaissances et des stratégies. Une telle collaboration est particulièrement importante lorsqu'une communauté ne dispose pas des ressources ou des spécialistes nécessaires et qu'une communauté avoisinante en bénéficie.

Recommandations

1. Promouvoir les relations collaboratives entre les membres de la communauté, les éducateurs, les organismes d'application de la loi et les travailleurs de première ligne dans le domaine du bien-être afin de réduire les préjudices potentiels et d'accroître les avantages liés à la légalisation du cannabis.
2. Mobiliser les membres, les chefs de file, les éducateurs, les policiers, les travailleurs dans le domaine du bien-être et les jeunes des communautés dans le processus collaboratif d'établissement de programmes sur le cannabis.
3. Mobiliser des professionnels externes dans la sensibilisation, la formation et le développement de ressources sur le cannabis.
4. Mobiliser d'autres communautés afin de créer un réseau d'échange de connaissances et de stratégies sur le cannabis

Les jeunes répondants du sondage ont abondé dans le même sens en ce qui concerne la collaboration. En effet, ils ont indiqué qu'ils aimeraient recevoir de l'information sur le cannabis auprès de différentes sources et de différents intervenants (notamment les parents et tuteurs, les Aînés et les professionnels de la santé).

Financement flexible amélioré

Le FNMWC précise ce qui suit :

« Les problèmes de santé mentale et de toxicomanie sont liés à un taux élevé d'incarcération, d'inquiétude chez les enfants, de pauvreté, de chômage, de blessures évitables, de fardeau de la maladie ainsi qu'à un faible niveau de scolarité. Le financement seul ne suffit pas pour assurer une stratégie exhaustive en matière de bien-être mental. Par contre, les participants de divers groupes de mobilisation ont indiqué qu'il fallait davantage de financement et que la flexibilité et la permanence du financement actuel étaient cruciales. Les participants ont aussi mentionné qu'il y avait un manque de financement adéquat et durable, et que le fait de mettre continuellement l'accent sur le financement des projets nuisait au bien-être mental. »

[traduction] (Santé Canada, 2015a, p. 54)

Les participants au groupe de discussion ont discuté du besoin d'un financement flexible accru afin de soutenir l'éducation sur l'usage du cannabis et les mesures de soutien en matière de bien-être mental. Les participants ont indiqué qu'un financement accru aiderait à atténuer les impacts de la légalisation du cannabis, en plus d'améliorer les services et les mesures de soutien en matière de bien-être mental. On a également suggéré que le financement soit suffisamment flexible pour que les communautés puissent attribuer les ressources là où les besoins se font sentir.



Recommandations

1. Obtenir et conserver un financement flexible afin d'élaborer et de soutenir des initiatives et des ressources éducatives liées au cannabis.
2. Obtenir et conserver un financement flexible afin de mettre au point et de soutenir des services de santé et de bien-être.
3. Veiller à ce que le financement soit flexible et que son attribution soit adaptée aux impacts de la légalisation du cannabis de chaque communauté.

Les résultats du sondage auprès des adultes révèlent qu'il existe un besoin de financement accru pour l'éducation sur l'usage du cannabis auprès des jeunes, des mesures de soutien en matière de santé mentale et de toxicomanie, ainsi qu'un financement supplémentaire pour le bien-être des travailleurs de première ligne.

RÉSULTATS DU SONDAGE

Tout au long du projet régional de dialogue sur le cannabis, 229 adultes et 27 jeunes ont répondu au sondage. Une analyse globale des résultats de sondage est présentée ci dessous. Veuillez consulter l'annexe 3 pour les figures correspondantes.

Résultats du sondage auprès des jeunes

La majorité des répondants au sondage effectué auprès des jeunes ont indiqué qu'ils habitaient la Saskatchewan, les Territoires du Nord-Ouest ou l'Ontario, et quelques autres ont indiqué habiter en Colombie Britannique et au Québec. Au total, 5 des 25 participants ont choisi de ne pas préciser leur lieu de résidence.

Selon les résultats du sondage, 80 % des 27 jeunes participants avaient déjà consommé du cannabis. Lorsque nous leur avons demandé l'âge auquel ils avaient consommé du cannabis pour la première fois, 16 des 27 participants ont fourni une réponse. Parmi ceux-ci, l'âge de la première consommation varie entre 9 et 23 ans, même si la moitié d'entre eux ont précisé que cette première consommation a eu lieu entre 14 et 16 ans. Lorsque nous leur avons demandé quels facteurs influencent leur décision de ne pas consommer de cannabis, les jeunes participants ont sélectionné un vaste éventail de facteurs, notamment, l'emploi, l'école ou d'autres activités quotidiennes, le sentiment d'espoir, les soutiens culturels et les modèles de rôle positifs.

En ce qui concerne les ressources et le matériel éducatif pour les jeunes, les participants ont manifesté un intérêt pour :

- a. les conversations communautaires (22 %);
- b. les brochures, les trousseaux d'outils et les guides (26 %);
- c. les webinaires, les vidéos et les présentations (25 %);
- d. les pratiques culturelles des Premières Nations (26 %).

Les jeunes participants ont indiqué que les centres de soins de santé seraient les meilleurs endroits pour obtenir cette information. Ils ont également indiqué qu'ils préféreraient avant tout accéder à cette information par l'entremise des professionnels de la santé, des leaders communautaires, des enseignants ou des parents ou tuteurs.

Les jeunes participants ont exprimé une perception positive du cannabis thérapeutique et de son effet sur le sentiment d'espoir, ce qu'ils pensent d'eux-mêmes, la qualité de vie et la capacité de composer avec la vie au quotidien (voir ci-dessous).

	Effet positif	Aucun effet	Effet négatif	Ne sais pas
Sentiment d'espoir	45%	30%	20%	5%
Ce que vous pensez de vous-même	65%	15%	10%	10%
Qualité de vie	65%	10%	15%	10%
Capacité de composer avec la vie au quotidien	60%	10%	15%	15%

Les jeunes participants ont indiqué un plus vaste éventail de réponses lorsque nous les avons questionnés au sujet des effets du cannabis récréatif sur de nombreux facteurs énumérés dans le tableau ci-dessous.

	Effet positif	Aucun effet	Effet négatif	Ne sais pas
Sentiment d'espoir	26,67 %	6,67 %	46,67 %	20 %
Ce que vous pensez de vous-même	40 %	13,33 %	26,67 %	20 %
Qualité de vie	26,67 %	20 %	33,33 %	20 %
Relations avec les pairs et les amis	26,67 %	20 %	33,33 %	20 %
Relations avec la famille	13,33 %	26,67 %	33,33 %	26,67 %
Usage simultané du cannabis et d'autres substances	13,33 %	6,67 %	53,33 %	26,67 %
Capacité de composer avec la vie au quotidien	33,33 %	20 %	26,67 %	20 %
Capacité d'apprendre	13,33 %	33,33 %	33,33 %	20 %
Capacité de travailler	13,33 %	33,33 %	33,33 %	20 %



Résultats du sondage auprès des adultes

Lorsque nous avons demandé aux participants adultes s'ils avaient consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, 75 % des répondants ont répondu par la négative. Lorsque nous leur avons demandé à quelle fréquence ils ont consommé du cannabis thérapeutique au cours des 12 derniers mois, seuls 30 répondants ont répondu, en précisant un vaste éventail de fréquences, soit de jamais à plus de 3 fois par jour. Lorsque nous leur avons demandé à quelle fréquence ils ont consommé du cannabis récréatif au cours des 12 derniers mois, seuls 27 répondants ont répondu, en précisant un vaste éventail de fréquences.

Les participants ont précisé quatre principales raisons pour la consommation du cannabis :

- a) soulager la douleur (19 %);
- b) éviter ou réduire l'usage d'autres drogues (14 %);
- c) « se défoncer » (13 %);
- d) affronter une situation difficile (12 %).

Semblables aux jeunes participants, les adultes ont manifesté un intérêt égal relativement à l'obtention des ressources éducatives relatives au cannabis, soit :

- a) les conversations communautaires (26 %);
- b) les brochures, les trousseaux d'outils et les guides (25 %);
- c) les webinaires, les vidéos et les présentations (19 %);
- d) les pratiques culturelles des Premières Nations (23 %).

Lorsque nous leur avons demandé quelles ressources seraient susceptibles de mieux soutenir les communautés, les répondants ont manifesté un niveau semblable d'intérêt envers :

- a) les conversations communautaires (26 %);
- b) les brochures, les trousseaux d'outils et les guides (25 %);
- c) les webinaires, les vidéos et les présentations (19 %);
- d) les pratiques culturelles des Premières Nations (23 %).

Lorsque nous avons demandé aux participants adultes s'ils savaient de quelle façon le cannabis thérapeutique pouvait être utilisé comme solution de rechange sécuritaire aux opioïdes, 95 % d'entre eux ont répondu par l'affirmative. Puis, les répondants adultes ont indiqué que le cannabis thérapeutique pouvait avoir des effets positifs (39,57 %) ou aucun effet (31,3 %) sur les facteurs suivants (voir tableau ci-dessous).

	Effet positif	Aucun effet	Effet négatif	Ne sais pas
Sentiment d'espoir	38 %	29 %	9 %	23 %
Ce que vous pensez de vous-même	41 %	35 %	6 %	18 %
Qualité de vie	53 %	25 %	3 %	19 %
Relations avec les pairs et les amis	35 %	34 %	11 %	21 %
Relations avec la famille	33 %	37 %	13 %	16 %
Capacité de composer avec la vie au quotidien	43 %	28 %	8 %	21 %
Capacité d'apprendre	34 %	31 %	17 %	18 %

Inversement, les répondants adultes ont affirmé que le cannabis récréatif n'avait pas d'effet positif sur les facteurs suivants (voir tableau ci-dessous).

	Effet positif	Aucun effet	Effet négatif	Ne sais pas
Sentiment d'espoir	14 %	38 %	24 %	24 %
Relations avec la famille	13 %	34 %	33 %	20 %
Usage simultané du cannabis et d'autres substances	5 %	20 %	46 %	29 %
Capacité d'apprendre	12 %	32 %	32 %	24 %
Capacité de travailler	13 %	33 %	31 %	23 %

CONCLUSION

Le présent rapport contient un aperçu des opinions et des recommandations des participants sur la voie à suivre à l'égard de la légalisation du cannabis dans les communautés des Premières Nations. Les commentaires des participants ont été classés selon les thèmes clés du FNMWC afin de soutenir des recommandations communautaires axées sur le bien-être. Ces recommandations nécessiteront l'établissement de nouveaux partenariats et de partenariats permanents pour appuyer l'augmentation des avantages possibles et la réduction des effets nocifs de la légalisation du cannabis. Les conclusions du présent rapport peuvent être utilisées conjointement avec le FNMWC pour soutenir les futures initiatives communautaires et celles axées sur le bien-être.

Ce rapport national sera publié sur le site Web de la Thunderbird Partnership Foundation et partagé avec les comités nationaux des Premières Nations pertinents, ainsi qu'avec le Secrétariat sur la légalisation et la réglementation du cannabis de Santé Canada.

Les outils relatifs au cannabis créés pour les groupes de discussion ont été développés en un programme de « formation des formateurs » et examinés en fonction de la représentation régionale dans le but de renforcer ou d'adapter la trousse d'outils selon certaines approches culturelles.

En réponse à la rétroaction provenant des participants aux sondages et aux groupes de discussion, la Thunderbird Partnership Foundation a commencé à élaborer de nombreuses ressources, notamment un programme de « formation des formateurs » sur le cannabis adapté à la culture, des outils d'éducation et de santé publique en matière de cannabis, et des activités de promotion continue du sondage sur le cannabis. De plus, la Thunderbird Partnership Foundation continue de rassembler des connaissances autochtones et d'examiner la documentation disponible afin de s'assurer que les connaissances les plus actualisées sont utilisées pour guider l'élaboration de ces outils et ressources.

RÉFÉRENCES

Assemblée des Premières Nations (APN), Fondation autochtone nationale de partenariat pour la lutte contre les dépendances (FANPLD) et Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits (2011). *Honorer nos forces : Cadre renouvelé du programme de lutte contre les toxicomanies chez les Premières nations du Canada*. Ottawa : Santé Canada.

Centre de gouvernance de l’information des Premières Nations (sans date). Données du CGIPN en ligne. Consulté à l’adresse : http://fnigc.ca/dataonline/charts-list?term_node_tid_depth_1=1&term_node_tid_depth=14&keys=cannabis

Santé Canada (2015a, janvier). Cadre du continuum du mieux-être mental des Premières Nations. Consulté à l’adresse : <https://thunderbirdpf.org/first-nations-mental-wellness-continuum-framework/?lang=fr>

Santé Canada (2015b, janvier). Cadre du continuum du mieux-être mental des Premières Nations. Rapport sommaire. Consulté à l’adresse : <https://thunderbirdpf.org/first-nations-mental-wellness-continuum-framework/?lang=fr>

Fondation autochtone nationale de partenariat pour la lutte contre les dépendances/eCenter Research (2016). Évaluation du mieux-être des Autochtones 2017-2018. Consulté à partir du système de gestion de l’information sur les toxicomanies (SGIT).

Fondation autochtone nationale de partenariat pour la lutte contre les dépendances/eCenter Research (2016). Comité sur l’abus de substances chez les jeunes 2016. Consulté à partir du système de gestion de l’information sur les toxicomanies (SGIT).

Thunderbird Partnership Foundation (sans date). Legalized cannabis: The pros and cons for Indigenous communities. Un document de la Thunderbird Partnership Foundation. Consulté à l’adresse : <https://thunderbirdpf.org/nnapf-document-library/>

Thunderbird Partnership Foundation. (2017). Taking Flight: Thunderbird Partnership Foundation 2016/17 Annual Report. Consulté à l’adresse : <https://thunderbirdpf.org/nnapf-document-library/>

Thunderbird Partnership Foundation. (2018). Soaring to New Heights: Thunderbird Partnership Foundation 2017/18 Annual Report. Consulté à l’adresse : <https://thunderbirdpf.org/nnapf-document-library/>

AÂGE MINIMUM DE CONSOMMATION AU CANADA

Tableau 1 : Âge minimal de consommation

Province/territoire	Âge minimal de consommation
Nouvelle-Écosse	19 ans et plus
Nouveau-Brunswick	19 ans et plus
Terre-Neuve-et-Labrador	19 ans et plus
Île-du-Prince-Édouard	19 ans et plus
Québec	18 ans et plus (pourrait augmenter à 21 ans)
Ontario	19 ans et plus
Manitoba	19 ans et plus
Saskatchewan	19 ans et plus
Alberta	18 ans et plus
Colombie-Britannique	19 ans et plus
Yukon	19 ans et plus
Territoires du Nord-Ouest	19 ans et plus
Nunavut	19 ans et plus

ANNEXE 2 – OUTILS DE DIALOGUE SUR LE CANNABIS

Règlement modifiant le Règlement sur le cannabis

Titre du document public : La Gazette du Canada, Partie I, volume 152, numéro 51 : Règlement modifiant le Règlement sur le cannabis (nouvelles catégories de cannabis)

Lien : <http://www.gazette.gc.ca/rp-pr/p1/2018/2018-12-22/html/reg4-fra.html>

Aperçu

Un an après l'entrée en vigueur de la Loi sur le cannabis, la vente et la distribution légales des « produits comestibles qui contiennent du cannabis » et de « cannabis sous forme d'un concentré » entreront en vigueur le 17 octobre 2019. Des modifications au Règlement sur le cannabis seront apportées afin de traiter des risques pour la santé publique liés aux nouvelles catégories de cannabis. Ces nouvelles catégories de produits comprennent :

- le cannabis comestible;
- les extraits de cannabis;
- le cannabis pour usage topique.

Risques pour la santé publique

Les risques pour la santé publique cités dans les présentes modifications comprennent :

- leur attrait pour les jeunes;
- la consommation accidentelle;
- la surconsommation;
- les maladies d'origine alimentaire;
- les risques de dépendance;
- les risques associés à l'utilisation de solvants, de substances de base et de diluants.

Engagement public

Les modifications proposées sont précisées dans le document *Règlement modifiant le Règlement sur le cannabis* (lien ci-dessus) et étaient assujetties à une période de consultation publique de 60 jours ayant débuté le 22 décembre 2018. Au cours de cette période, 3 200 sondages et 450 réponses écrites ont été reçus. Comme le précise le document, la consultation publique et les discussions avec les gouvernements fédéral et provinciaux ont été prises en compte dans la rédaction du prochain règlement définitif.

Engagement autochtone

Ce document public indique que le gouvernement du Canada a tenu 85 discussions relatives à la Loi sur le cannabis avec les gouvernements, les collectivités et les organismes autochtones. Ces consultations ont permis de dégager quatre principaux thèmes :

- la santé publique et l'éducation;
- l'imposition et la production de recettes;
- les pouvoirs autochtones sur les activités liées au cannabis;
- le développement économique.

Le gouvernement fédéral a également indiqué qu'il allait poursuivre sa collaboration avec les peuples autochtones afin de veiller à la considération de leurs intérêts lors de la mise en œuvre de la Loi sur le cannabis. Par conséquent, Santé Canada a publié un avis dans la *Gazette des Premières Nations* afin de poursuivre les consultations auprès des Autochtones relativement aux modifications proposées à la *Loi sur le cannabis* (lien ci-dessous).

Titre : Avis : Consultation sur le Règlement strict du cannabis comestible, des extraits de cannabis et du cannabis pour usage topique

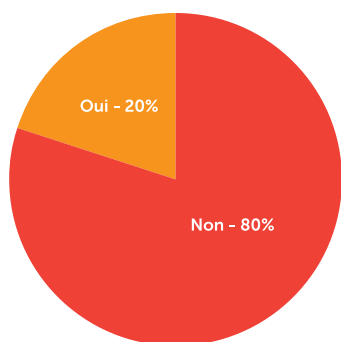
Lien : <http://www.fng.ca/index.php?mod=notice&volume=11&category=9&show=1235&lng=FR>



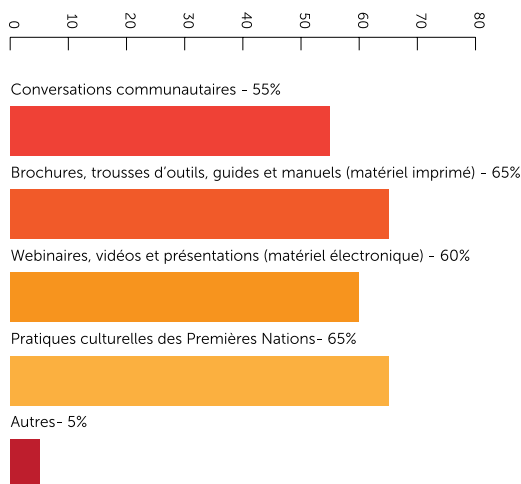
ANNEXE 3 – RÉSULTATS DU SONDAGE EFFECTUÉ AUPRÈS DES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES : GRAPHIQUES ET TABLEAUX

Résultats du sondage effectué auprès des jeunes

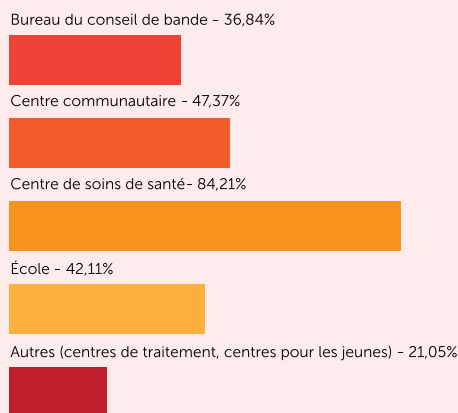
Avez-vous déjà consommé du cannabis?



Quelles ressources en matière de cannabis vous offriraient le meilleur soutien, à vous et à vos pairs?



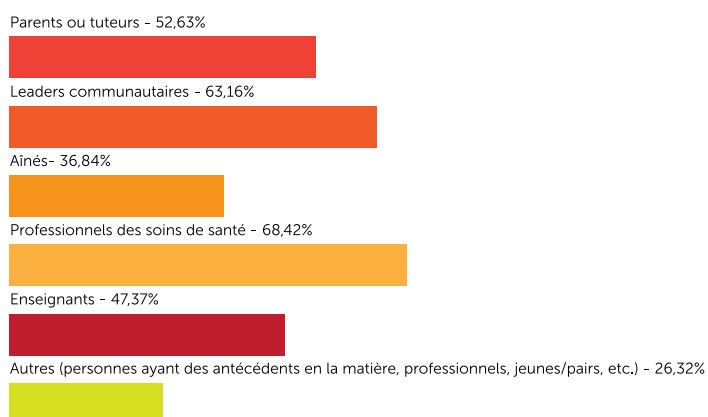
Si ces ressources étaient disponibles aux personnes de votre tranche d'âge, quel serait le meilleur endroit pour vous les procurer?



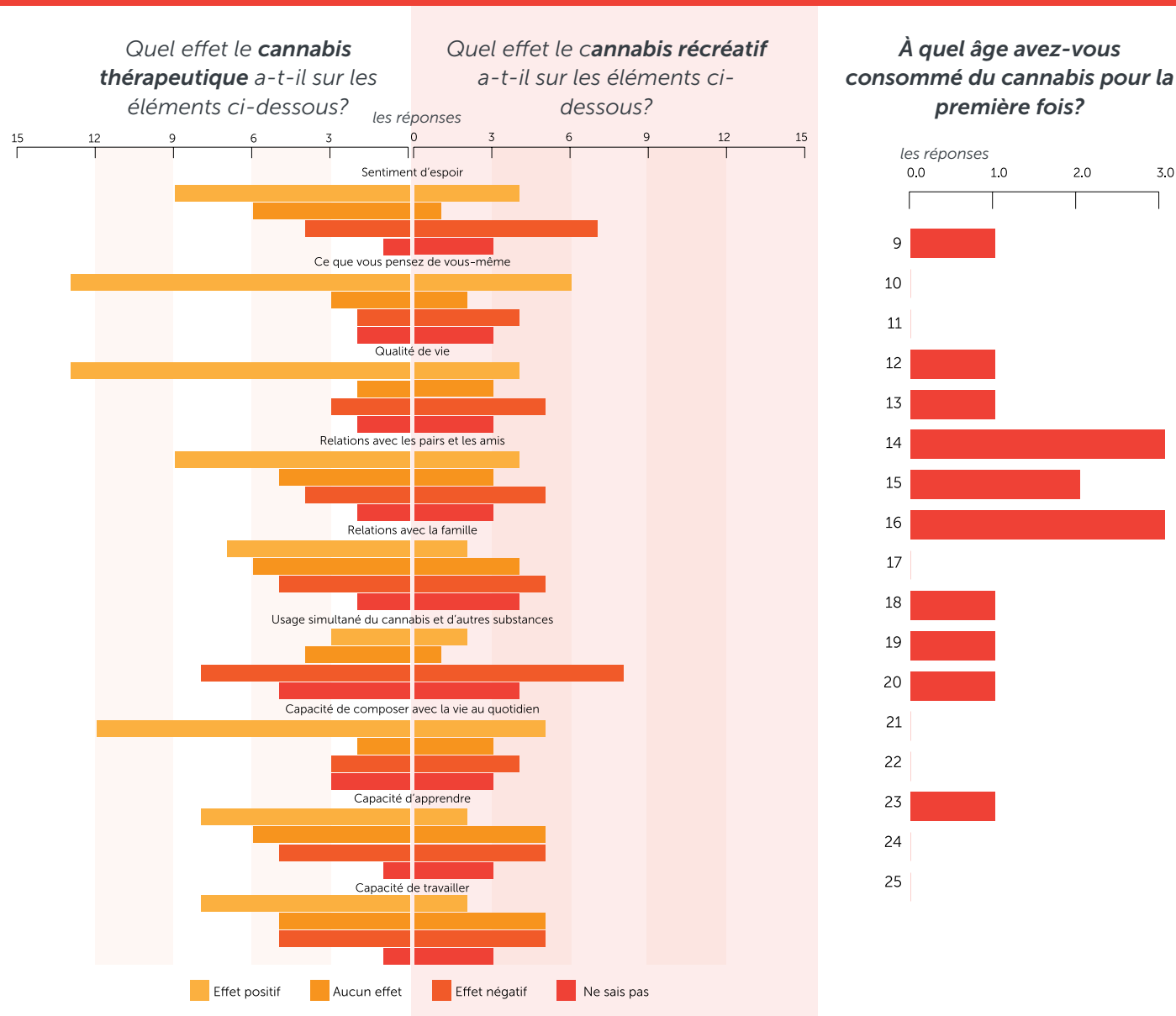
Quels facteurs vous influencent à ne pas consommer du cannabis?



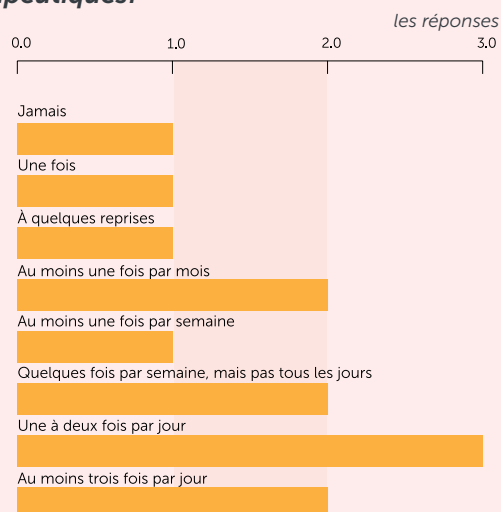
Si ces ressources étaient disponibles aux personnes de votre tranche d'âge, auprès de qui voudriez-vous les obtenir?



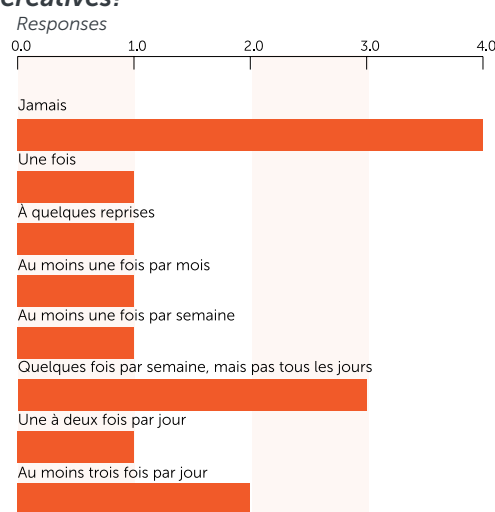
Résultats du sondage effectué auprès des jeunes



Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence avez-vous consommé du cannabis à des fins thérapeutiques?



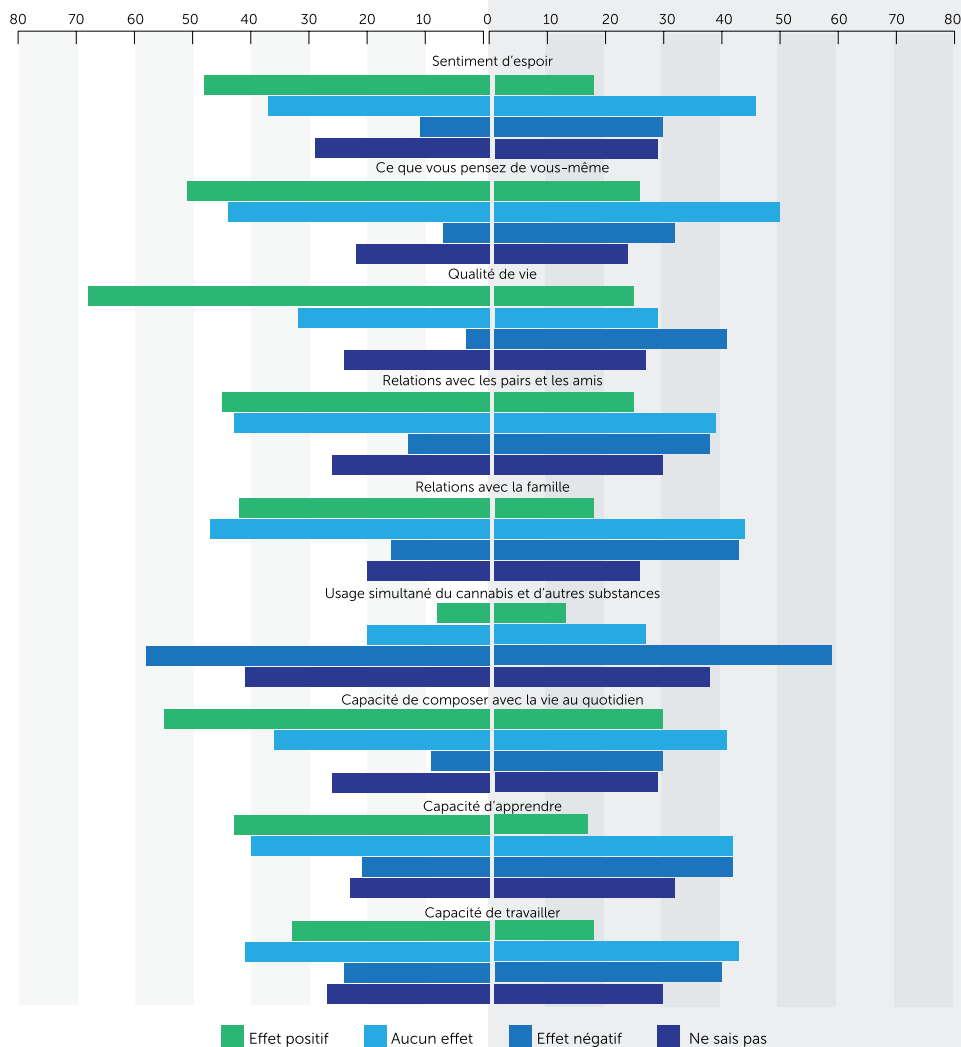
: Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence avez-vous consommé du cannabis à des fins récréatives?



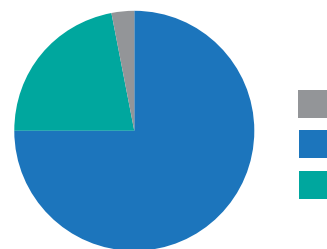
Résultats du sondage effectué auprès des adultes

*: Quel effet le **cannabis thérapeutique** a-t-il sur les éléments ci-dessous?*

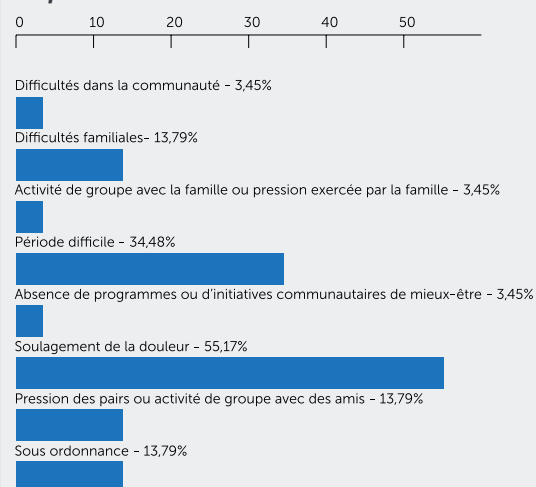
*Quel effet le **cannabis récréatif** a-t-il sur les éléments ci-dessous?*



Avez-vous consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois?

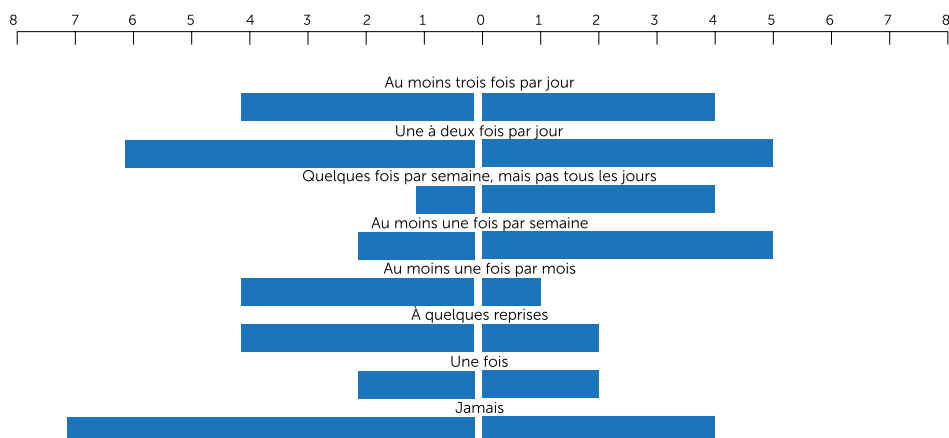


Si vous consommez du cannabis, quels sont les facteurs qui vous poussent à le faire?



: Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence avez-vous consommé du cannabis à des fins thérapeutiques?

Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence avez-vous consommé du cannabis à des fins récréatives?



: Saviez-vous que le cannabis peut être utilisé comme solution de re-change sécuritaire aux opioïdes?

